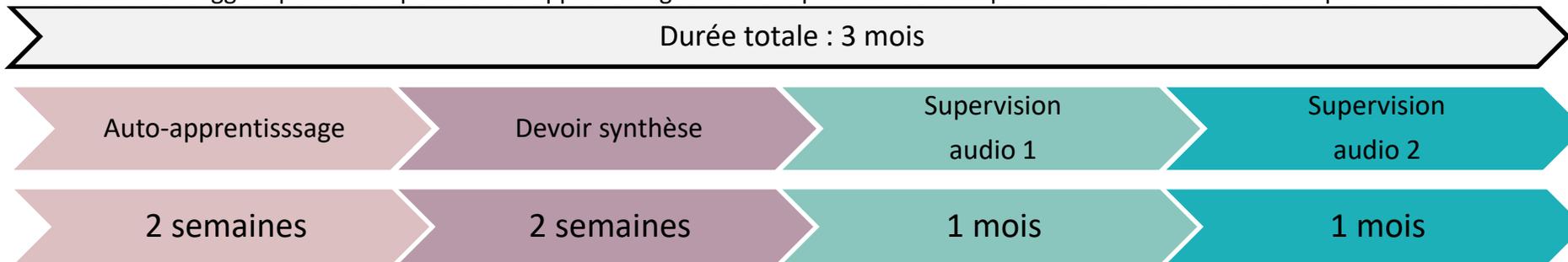


## Calendrier suggéré de la formation des conseillers en vaccination (CeV) EMMIE

Ce calendrier suggéré permet d'optimiser les apprentissages. Il doit cependant être adapté aux réalités locales de chaque établissement.



Auto-apprentissage *	Devoir synthèse	Supervision - audio 1	Supervision - audio 2
À partir de <a href="https://fcp.rtss.qc.ca">https://fcp.rtss.qc.ca</a> , selon le rythme et les disponibilités de l'apprenant, réaliser les modules d'auto-apprentissage en ligne sur une période de 2 semaines.	Dans les 2 semaines suivant l'auto-apprentissage, réaliser la rencontre à distance avec le superviseur attitré. Assurez-vous d'avoir pris le rendez-vous à l'avance à partir du formulaire électronique dont le lien est donné dans le premier courriel reçu.	Après avoir réalisé idéalement de 5 à 8 interventions OU, si le volume de naissances est faible, dans un délai maximal de 1 mois après le devoir synthèse, faire l'enregistrement 1 et réaliser la rencontre à distance avec le superviseur à la date convenue avec lui.	Après avoir réalisé idéalement de 10 à 20 interventions OU, si le volume de naissances est faible, dans un délai maximal de 1 mois après la supervision audio 1, faire l'enregistrement 2 et réaliser la rencontre à distance avec le superviseur à la date convenue avec lui.

**\* Deux formations préalables :**

- Formation de base sur l'immunisation
- Optimisation de la pratique de counseling par l'utilisation de l'entretien motivationnel

**\* Formation principale :**

- Formation des conseillers en vaccination dans le cadre du Programme d'entretien motivationnel en maternité pour l'immunisation des enfants

